

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Maurice, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le septième jour du mois de juin de l'an deux mille dix à compter de dix-neuf heures trente minutes et à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire : Gérard Bruneau  
Mesdames et Messieurs les conseillers: Angèle Desfossés  
Donald Jacob  
Mario Massicotte  
Marc-André Lallemand  
Sophie Gagnon  
Michel Beaumier

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2010-06-152**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Jacob;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 3 mai 2010
3. Adoption des chèques émis et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Résolution concernant l'autorisation des signataires pour la signature du contrat du CPE Flocons de rêves
6. Engagement d'une étudiante pour le classement au bureau
7. Renouvellement du mandat de monsieur Donald Jacob à l'OMH
8. Demande de publicité pour la Fête nationale à l'Hebdo Journal
9. Paiement du 1<sup>er</sup> versement à la Sûreté du Québec – 79 295,00 \$
10. Demande de soutien financier pour le service «Sacs d'école»
11. Demande de publicité pour la fête Nationale du Nouvelliste
12. Demande de l'OMH Saint-Maurice pour déléguer les compétences de la directrice générale à la municipalité de Saint-Maurice
13. Demande d'appui à la CPTAQ – Dossier André Bouchard
14. Demande d'Appartenance Mauricie pour l'achat de calendriers historiques
15. Résolution pour le signataire pour une quittance avec la Compagnie EducExpert
16. Résolution pour la présentation d'une demande d'aide financière pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque
17. Demande de dérogation mineure - dossier 2510, rang Saint-Alexis
18. Demande de dérogation mineure – dossier 814, rue Daniel-Benoît
19. Demande de dérogation mineure – dossier 2001, rang Saint-Alexis
20. Demande de dérogation mineure – dossier 3020, rue de la Montagne
21. Soumission pour le lignage et le marquage sur le pavé
22. Annexion d'une partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières
23. Réensemencement du parc de la rue Benoît
24. Dépôt des états financiers au 30 avril 2010
25. Achat de 2 classeurs pour le local des archives
26. Offre de services pour le débroussaillage des fossés
27. Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal
28. Luminaires secteur Brûlé et Benoît
29. Résolution pour modifier le règlement numéro 2010-205
30. Résolution pour modifier le règlement numéro 2010-506
31. Résolution pour l'adoption du budget 2010 de l'OMH et le 1<sup>er</sup> versement
32. Achat d'un réfrigérateur pour le garage
33. Résolution pour nommer le président des fêtes du 175<sup>e</sup> de Saint-Maurice
34. Soumission pour des buts de soccer au parc du secteur Benoit
35. Fondation Claude Mongrain
36. Avis de motion pour un règlement sur l'utilisation de l'eau potable
37. Résolution de félicitations aux professeurs de ballet jazz
38. Résolution de remerciements à la ministre Julie Boulet
39. Résolution de félicitations à M. Marc-André Rivard pour sa médaille du Lieutenant-gouverneur
40. Information

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2010

**2010-06-153**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

**QUE** le procès-verbal du 3 mai 2010 soit adopté tel que présenté.

### ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES ACHATS

**2010-06-154**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement des dépenses suivantes et avise les membres du conseil qu'elle a les crédits disponibles pour payer lesdites dépenses jusqu'à un montant de 169 519,24 \$;

Salaires de mai	Maires et conseillers	3 389,32 \$
	Employés municipaux	17 530,47 \$
	Pompiers	2 551,74 \$
Bell Canada	Téléphone surveillance aqueduc	56,70 \$
Michel Beaumier	Semaine des secrétaires	300,91 \$
Fête des Moissons	Fête des Moissons	300,00 \$
Fondation Québécoise du cancer	Cotisations à des associations	100,00 \$
Centre résidentiel St-Maurice inc.	Tuyau secteur Benoît	2 500,00 \$
CJS de Saint-Maurice	Contribution	300,00 \$
Société d'histoire de Saint-Maurice	Cotisations à des associations	600,00 \$
Comité d'embellissement	Comité d'embellissement	4 000,00 \$
Deli-Candy	Structures gonflables	846,56 \$
Produlik inc.	Trampoline	885,19 \$
SSQ Investissement et retraite	Fond de pension à payer	3 066,95 \$
Productions DLB/Crocus	Journée de la famille – 16 mai	470,00 \$
Marilyne Lemyre	Cadeaux triplets – 16 mai	166,62 \$
Buffets Marché Massicotte inc.	Buffet -16 mai	347,08 \$
Pagé construction Division Sintra inc.	Retenues à payer	46 979,50 \$
Consortium écho-logique	Boîtes de coroplaste BGE	99,02 \$
Leucan Mauricie	Billets Partie baseball Leucan	50,00 \$
Ministère revenu du Québec	Taxes à rembourser	88,69 \$
Pagenet du Canada inc.	Téléavertisseur	268,64 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	8 399,15 \$
Revenu Canada	Déductions à la source	3 642,14 \$
SCFP 2578 St-Maurice	Cotisations syndicales avril 2010	351,85 \$
VISA Desjardins	Petits outils, accessoires, etc.	572,10 \$
Les services Caterpillar ltée	Location pépinière mai	1 632,03 \$
Hydro-Québec	Électricité	10 740,48 \$
Soc. Can. des postes	Circulaires et timbres	1 251,57 \$
Vidéotron ltée	Téléphones	422,16 \$
Telus mobilité	Téléphones	528,64 \$
Gregg Musique inc.	Spectacle d'Arthur l'aventurier	3 329,81 \$
René Descoteaux	Remboursement de taxes	93,74 \$
PSM	Chienne, dossard, etc.	155,58 \$
Le bulletin des Chenaux	Page Journée de la Famille	395,06 \$
Biolab	Analyse d'eau	428,20 \$
Worseley Canada inc.	Ens. connecteur, etc.	1 151,47 \$
Westburne	Embout carré 4 pouces	123,35 \$
François Boisvert & Ass.	Plans de protection	620,81 \$
Municipalité Mont-Carmel	Formation pompiers	1 025,77 \$
Environnement MCM inc.	Formation d'appoint	1 735,64 \$
Carrières Trois-Rivières inc.	Pierre ¾ et 0 ¾	911,33 \$
Ville de Trois-Rivières	Assistance incendie	2 107,83 \$
Worseley	Boulons	54,75 \$
Les Entreprises JPG Bergeron inc.	Pelle hydraulique	302,51 \$
Pompage Mauricie inc.	Travaux de nettoyage	124,16 \$
Entreprises Élec. Charles Lévesque	Trouble au réservoir	116,83 \$
Pompage expert et toilettes	Toilettes régulières	287,83 \$
Mission HGE	Mise en place de loggers	262,44 \$
Les Compteurs Lecompte ltée	Primelog, boyau, etc.	6 772,50 \$
Biotek inc./Cloture Nord-Sud	Poteaux, capuchons	708,86 \$
Canac-Marquis Grenier	Moulure, coin, tôle, etc.	3 151,55 \$
Patrick Morin	Tuyau acier, fil, marettes, etc.	449,38 \$
Les Entreprises J. Brouillette	Location de pelle mécanique	1 975,31 \$
Accessoires d'auto Leblanc ltée	Attache	49,06 \$
Réal Huot inc.	Asphalte froide	537,29 \$
Jacques Migneault	Changer ressorte porte	385,00 \$

Production conte en t	Prestations de contes - 16 mai	175,00 \$
André Gosselin	Mini-ferme - 16 mai	300,00 \$
Avantage industriel inc.	Crochet mani 3/8	211,17 \$
Clôtures Mauriciennes inc.	Fournir et installer clôtures	3 341,10 \$
Luc Fleurent	Rotocultage jardin communautaire	50,00 \$
Garage Auto Pat/Remorquage Dufresne	Transport de 2 véhicules	180,60 \$
Location Trois-Rivières inc.	Coupe-tranchée	621,72 \$
Serv. Techniques incendies Provincial	Entretien annuel, calibration, etc.	1 218,17 \$
Croix-Bleue	Assurances collectives	3 026,92 \$
Rolland Clément & Fils inc.	Wire	50,74 \$
Marché Masson & Fils inc.	Vin d'honneur dîner	151,66 \$
Wood Wyant inc.	Recharge de purificateur	179,91 \$
Oxygène Pro-Tech inc.	Gaz en bouteille,	344,02 \$
Plamondon Camquip Itée	Crédit	-22,77 \$
Garage Luc Désilets	Diverses réparations	886,86 \$
Cooplus Champlain	Sans plomb, diesel	3 463,77 \$
Marc Brûlé inc.	Inspection système	118,35 \$
Jardins Baie-Jolie inc.	Rouleau de toile, tuyau, etc.	4 927,13 \$
Outibo inc.	Fibretex, sand-light	113,07 \$
Métaux Lamy inc.	Tube 3/16, flat, tube	288,73 \$
J.D. Paré électrique	Cable conducteurs	1 409,53 \$
Cooke et Fils inc.	Serrure, ouvrage, clés	123,77 \$
Société Québ. Assain. Eaux	Financement permanent	293,00 \$
Société protectrice des animaux inc.	Transport et hébergement	80,00 \$
Signoplus	Poteaux, panneau St-Jean, etc.	1 905,96 \$
Décoration Paré inc.	Fini à patio blanc	37,20 \$
Buroplus	Carte mémoire, papier, etc.	467,23 \$
Aline Harnois	Frais de déplacement	100,00 \$
FQM	Frais de courrier, mise à jour	216,75 \$
Emco corporation	Adapteur, coude, rallonge, etc.	2 756,35 \$
Électronique Matteau inc.	Microphone basse, etc.	259,03 \$
Distribution Robert enr.	Sacs, papier à main	361,63 \$
Excavation Pronovost & Godin inc.	Voyage de terre, location de nive- leuse	1 969,66 \$

### **QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

- Lors de la période de questions monsieur le maire Gérard Bruneau félicite monsieur Marc-André Rivard pour son implication qui lui a valu les honneurs de recevoir la médaille du Lieutenant-général. Monsieur le maire lui remet un certificat honorifique. Monsieur le conseiller Mario Massicotte propose d'en faire une résolution qui est rajoutée à l'ordre du jour.
- Madame Colette Marcotte félicite le comité organisateur de la fête de la Famille.
- Monsieur Michel Masson questionne sur la problématique vécue avec l'eau.
- Monsieur Gérard Gervais questionne sur les travaux qui ont été réalisés au pont Radnor.

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DES SIGNATAIRES POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT DU CPE FLOCONS DE RÊVES**

**CONSIDÉRANT** qu'avec la résolution numéro 2009-10-192, le conseil municipal a accepté la cession d'une parcelle de terrain qui est devenu le lot 4 520 735;

**CONSIDÉRANT** que la prochaine étape à ce dossier est le contrat notarié;

#### **En conséquence:**

#### **2010-06-155**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

**QUE** le conseil municipal mandate monsieur le maire Gérard Bruneau et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Andrée Neault à signer tout document à intervenir entre le CPE Flocons de rêve et la municipalité de Saint-Maurice pour la cession du lot 4 520 735.

### **ENGAGEMENT D'UNE ÉTUDIANTE POUR LE CLASSEMENT AU BUREAU**

**CONSIDÉRANT** que le classement et l'archivage des dossiers est très en retard;

**CONSIDÉRANT** qu'une étudiante du CÉGEP de Trois-Rivières avait déjà amorcé le travail lors d'un stage non rémunéré;

**En conséquence:**

**2010-06-156**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** le conseil municipal autorise l'engagement de cette étudiante, madame Mari-lou Robert-Fugère pour continuer son travail comme emploi d'été;

**QUE** le traitement pour cet emploi d'été soit de 11,00 \$ de l'heure considérant le fait que madame Robert-Fugère étudie dans ce domaine.

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR DONALD JACOB À L'OMH**

**2010-06-157**

Il est proposé par monsieur le conseil Michel Beaumier, appuyé par monsieur Mario Massicotte:

**QUE** le conseil municipal reconduise le mandat de monsieur Donald Jacob à l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Maurice et ce, pour une durée de 2 ans. Monsieur Donald Jacob accepte.

**DEMANDE DE PUBLICITÉ POUR LA FÊTE NATIONALE À L'HEBDO JOURNAL**

**2010-06-158**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat d'une ½ page au montant de 1 140,00\$ plus taxes à l'Hebdo Mékinac des Chenaux pour le cahier spécial de la Fête nationale 2010.

**PAIEMENT DU 1<sup>ER</sup> VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – 79 295,00\$**

**2010-06-159**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QU'un montant de 79 295,00 \$ soit versé comme premier versement à la Sûreté du Québec.

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE SERVICE «SACS D'ÉCOLE»**

Le dossier demeure à l'étude.

**DEMANDE DE PUBLICITÉ POUR LA FÊTE NATIONALE DU NOUVEL-LISTE**

**2010-06-160**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil ne donne pas suite à la demande.

**DEMANDE DE L'OMH SAINT-MAURICE POUR DÉLÉGUER LES COMPÉTENCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE**

**CONSIDÉRANT** que madame Joane Veillette Masson, directrice générale de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Maurice a procédé à l'annonce de la fin de son mandat en date du 30 juin 2010;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Maurice avec la résolution numéro 10-05-11 demande de déléguer les compétences de la direction générale à la municipalité de Saint-Maurice;

**En conséquence:**

**2010-06-161**

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée par madame Angèle Desfossés et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal accepte la délégation de compétence de la direction générale de l'Office Municipal d'Habitation, et ce en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010;

**QUE** madame Andrée Neault soit nommée comme directrice générale de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Maurice et que cette dernière reçoive par le biais de la municipalité le traitement salarial établi pour le poste.

**DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – DOSSIER ANDRÉ BOUCHARD**

**CONSIDÉRANT** que monsieur André Bouchard fait une demande à la Commission de protection des terres agricole au Québec afin d'acquérir une partie de terrain situé à l'arrière, adjacent aux deux propriétés du demandeur;

**En conséquence:**

**2010-06-162**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal appuie la demande de monsieur André Bouchard pour l'achat d'une partie de terrain d'une superficie de 7 000 pi<sup>2</sup> à l'arrière, adjacent à ses deux propriétés, espace de terrain qui est présentement entretenu par le demandeur.

**DEMANDE D'APPARTENANCE MAURICIE POUR L'ACHAT DE CALENDRIERS HISTORIQUES**

**2010-06-163**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal procède à l'achat de 25 calendriers au coût de 10,00 \$ chacun.

**RÉSOLUTION POUR LE SIGNATAIRE POUR UNE QUITTANCE AVEC LA COMPAGNIE ÉDUCEXPERT**

**CONSIDÉRANT** qu'une entente de services est intervenue entre la municipalité de Saint-Maurice et la compagnie ÉducExpert vers le 4 décembre 2006;

**CONSIDÉRANT** que les formations prévues à l'entente sont présentement dispensées par une tierce partie;

**CONSIDÉRANT** qu'ÉducExpert est libérée de ses obligations aux termes de l'entente et qu'aucune somme n'est due par l'une ou l'autre des parties;

**En conséquence:**

**2010-06-164**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal mandate la directrice-générale et secrétaire-trésorière madame Andrée Neault à signer le document de quittances réciproques préparé par Me Christopher Gauthier pour la compagnie ÉducExpert le 13 mai 2010 qui donne réciproquement une quittance complète, présente, passée et future et qui reconnaît que les parties n'ont dorénavant aucune obligation l'une envers l'autre et ne se doivent absolument plus rien.

**RÉSOLUTION POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES ET LA RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**CONSIDÉRANT** que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

**CONSIDÉRANT** que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité d'achat d'un immeuble situé au centre des activités des citoyens;

**CONSIDÉRANT** que l'apport de la culture est important pour notre communauté;

**CONSIDÉRANT** que le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine soutient les initiatives pour améliorer les locaux de bibliothèques;

**2010-06-165**

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Desfossés et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** la Municipalité de Saint-Maurice présente une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale;

**QUE** madame Andrée Neault, directrice générale de la municipalité, agisse comme interlocutrice et soit autorisée, au nom de la Municipalité, à signer tous les documents nécessaires.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - DOSSIER 2510, RANG SAINT-ALEXIS**

**CONSIDÉRANT** que le C.C.U. ne fait pas une recommandation favorable à ce dossier;

**CONSIDÉRANT** que le C.C.U. recommande de terminer la construction déjà commencée sur le terrain;

**CONSIDÉRANT** que le C.C.U. recommande un grand ménage sur le terrain du demandeur;

**En conséquence:**

**2010-06-166**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal n'autorise pas la demande de dérogation mineure du 2510, rang Saint-Alexis.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER 814, RUE DANIEL-BENOÎT**

**CONSIDÉRANT** que le C.C.U. fait une recommandation favorable à ce dossier;

**2010-06-167**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 814, rue Daniel Benoît;

**QUE** la dérogation à pour but de légaliser un garage séparé construit, suite à l'émission du permis 138-2007, dans la cour latérale donnant sur rue qui empiète de 2.08 mètres (6' 10") dans la marge latérale donnant sur rue.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER 2001, RANG SAINT-ALEXIS**

**CONSIDÉRANT** que le C.C.U. fait une recommandation favorable à ce dossier;

**2010-06-168**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 2001, rang Saint-Alexis;

**QUE** la dérogation à pour but d'autoriser la construction un garage séparé à 0.91 mètres (3') de la limite latérale du côté ouest, pour remplacer un garage existant.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER 3020, RUE DE LA MONTAGNE**

**CONSIDÉRANT** que le C.C.U. fait une recommandation favorable à ce dossier;

**2010-06-169**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 3020, rue de la Montagne;

**QUE** la dérogation à pour but de procéder aux travaux de remblayage de l'arrière du terrain en empiétant de 2 à 3 mètres dans la rive.

**SOUSSION POUR LE LIGNAGE ET LE MARQUAGE SUR LE PAVÉ**

**CONSIDÉRANT** qu'à cette date, la municipalité a reçu 2 soumissions pour le lignage et le marquage soit Lignes Plus ML au montant 13 122,25 \$ et Lignco Sigma au montant de 14 787,14 \$;

**CONSIDÉRANT** que des modifications à la baisse seront apportées à la soumission au niveau du lignage;

**En conséquence:**

**2010-06-170**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par madame Angèle Desfossés:

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission de Lignes Plus ML au montant de 13 122,25 \$ montant qui sera diminué des longueurs qui ne seront pas effectuées.

**ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES**

**CONSIDÉRANT** que, par la résolution 2009-04-28 adoptée lors de la séance que le conseil municipal a tenue le 6 avril 2009, la municipalité de Saint-Maurice a adopté le règlement numéro 2009-487 qui décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières;

**CONSIDÉRANT** que, par la résolution numéro C-2009-452 adoptée lors de la séance que le conseil de la Ville de Trois-Rivières a tenu le 1<sup>er</sup> juin 2009, la Ville a approuvé ledit règlement;

**CONSIDÉRANT** que, dans une lettre qu'il lui a adressée le 29 mars 2010, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec, monsieur Laurent Lessard, signale à monsieur le maire Gérard Bruneau qu'il a l'intention d'approuver ce règlement;

**CONSIDÉRANT** qu'il a accordé à Trois-Rivières et à Saint-Maurice un délai de dix semaines pour lui signifier leur intention de négocier un accord sur le partage de l'actif relatif au territoire visé par l'annexion;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a également mentionné que, si l'une des deux municipalités lui faisait parvenir une résolution proposant de négocier un tel accord, il nommerait un conciliateur dans le but de les aider à conclure une telle entente;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution C-2010-362 à la séance extraordinaire du 27 mai 2010 qui signifie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec, monsieur Laurent Lessard, qu'elle entend négocier avec la Municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice un accord sur le partage de l'actif et du passif relatif au territoire visé par l'annexion et qu'il devrait, par conséquent, nommer un conciliateur dans le but de les aider à conclure une telle entente;

**En conséquence:**

**2010-06-171**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par le conseiller Marc-André Lallemand:

**QUE** le conseil municipal appuie la résolution du conseil de la Ville de Trois-Rivières numéro C-2010-362 et signifie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire du Québec, monsieur Laurent Lessard, qu'elle entend négocier avec la Ville de Trois-Rivières un accord sur le partage de l'actif et du passif relatif au territoire visé par l'annexion et qu'il devrait, par conséquent, nommer un conciliateur dans le but de les aider à conclure une telle entente.

**RÉENSEMENCEMENT DU PARC DE LA RUE BENOÎT ET INSTALLATION DE BORDURE DE BOIS**

**2010-06-172**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission de monsieur Sylvain Brouillette pour des travaux de réensemencement et installation de bordure de bois du parc de la rue Benoît au montant de 2 536,00 \$ plus les taxes applicables.

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2010**

La secrétaire-trésorière dépose pour consultation les états financiers au 30 avril 2010.

**ACHAT DE 2 CLASSEURS POUR LE LOCAL DES ARCHIVES**

**2010-06-173**

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée par madame la conseillère Angèle Desfossés:

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de 2 classeurs au montant de 601,17 \$ chacun plus les taxes applicables afin d'effectuer le classement des archives.

**OFFRE DE SERVICES POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS**

**CONSIDÉRANT** le nombre considérable de fossés à faucher à travers la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité avec ses employés en fait une grande partie;

**En conséquence:**

**2010-06-174**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

**QUE** le conseil municipal renouvelle l'offre de services de monsieur Jocelyn Gagnon pour le débroussaillage de fossés au taux horaire de 65,00 \$.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** que les demandes de financement au programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal doivent être déposées en juin;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a analysé les différents scénarios proposés;

**CONSIDÉRANT** qu'à cet endroit, la chaussée est difficilement carrossable et peut engendrer une problématique au niveau de la sécurité et de la quiétude des résidents;

**En conséquence:**

**2010-06-175**

Il est proposé par monsieur Donald Jacob, appuyé par monsieur Mario Massicotte:

**QUE** le conseil municipal demande une aide financière de 20 000,00 \$ à madame Noëlla Champagne, députée de Champlain pour la réfection d'une partie du rang

Sainte-Marguerite (est) dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

### **LUMINAIRES SECTEUR BRÛLÉ ET BENOÎT**

**2010-06-176**

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée par monsieur le conseiller Michel Beaumier:

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de luminaires et de fil supplémentaire pour le secteur Benoît au montant de 3 681,00 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat et la pose de luminaires pour le secteur Brûlé au montant de 4 272,50 \$ plus les taxes applicables.

### **RÉSOLUTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-205**

**CONSIDÉRANT** qu'à la demande du ministère des Affaires Municipales et des Régions qu'il est nécessaire de préciser certaines dispositions du règlement numéro 2010-505 décrétant une dépense et un emprunt de 120 000,00 \$ pour des travaux de voirie des rues Benoît, Yvon Benoît et Daniel Benoît;

**CONSIDÉRANT** que les précisions requises peuvent s'effectuer par résolution selon l'article 1076 du code municipal;

#### **En conséquence:**

**2010-06-177**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par madame la conseillère Angèle Desfossés:

**QUE** l'article 2 du règlement 2010-505 soit remplacé comme suit: «Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 120 000,00 \$, une estimation détaillée des travaux ayant été préparée par madame Andrée Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 7 juin 2010, laquelle est jointe au présent règlement comme annexe «B» pour en faire partie intégrante »;

**QU'**à l'article 5 du règlement numéro 2010-505, alinéa 3, 1<sup>ère</sup> ligne, les mots taxe spéciale soient remplacés par compensation.

### **RÉSOLUTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-506**

**CONSIDÉRANT** qu'à la demande du ministère des Affaires Municipales et des Régions qu'il est nécessaire de préciser certaines dispositions du règlement numéro 2010-506 décrétant une dépense et un emprunt de 115 000,00 \$ pour des travaux de voirie des rues Benjamin Brûlé et J.S. Brûlé;

**CONSIDÉRANT** que les précisions requises peuvent s'effectuer par résolution selon l'article 1076 du code municipal;

#### **En conséquence:**

**2010-06-178**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

**QUE** l'article 2 du règlement 2010-506 soit remplacé comme suit: «Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 115 000,00 \$, une estimation détaillée des travaux ayant été préparée par madame Andrée Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 7 juin 2010, laquelle est jointe au présent règlement comme annexe «B» pour en faire partie intégrante »;

**QU'**à l'article 5 du règlement 2010-506, alinéa 3, 1<sup>ère</sup> ligne, les mots taxe spéciale soient remplacés par compensation.

### **RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2010 DE L'OMH ET LE 1<sup>ER</sup> VERSEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Maurice défraie 10 % du déficit de l'Office Municipal d'Habitation;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Maurice a reçu le rapport d'approbation pour le budget 2010;

**En conséquence:**

**2010-06-179**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** le conseil municipal accepte le budget 2010 de l'Office Municipal de l'Habitation qui se décrit comme suit :

Revenus :	47 421,00 \$	Dépenses :	135 558,00 \$
Déficit SHQ :	79 323,00 \$	Municipalité :	8 814,00 \$

**ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR POUR LE GARAGE**

**2010-06-180**

Il est proposé par monsieur Marc-André Lallemand, appuyé par madame Angèle Desfossés:

**QUE** le conseil municipal accepte l'achat d'un réfrigérateur 18 pieds cubes pour le garage municipal chez Clément Boisvert Meubles au coût de 449,00 \$ plus les taxes applicables.

**RÉSOLUTION POUR NOMMER LE PRÉSIDENT DES FÊTES DU 175<sup>E</sup> DE SAINT-MAURICE**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité fêtera son 175<sup>e</sup> anniversaire en 2012;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité devra se former pour la planification des activités;

**En conséquence:**

**2010-06-181**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal nomme à la présidence des fêtes du 175<sup>e</sup> de Saint-Maurice, monsieur Michel Beaumier qui verra à former le comité.

**SOUSSION POUR DES BUTS DE SOCCER AU PARC DU SECTEUR BENOIT**

Le dossier demeure à l'étude.

**FONDATION CLAUDE MONGRAIN**

**2010-06-182**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

**QUE** le conseil municipal commandite un montant de 250,00 \$ pour la fondation Claude Mongrain présidée par le docteur André G. Trahan.

**AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

Monsieur le conseiller Mario Massicotte donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure le règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

**RÉSOLUTION DE FÉLICITATIONS AUX PROFESSEURS DE BALLET JAZZ**

**CONSIDÉRANT** le succès grandiose du spectacle de fin d'année de ballet jazz;

**CONSIDÉRANT** la charge énorme tout au long de l'année de veiller au bon fonctionnement de cette activité;

**CONSIDÉRANT** les heures investies par les professeurs;

**En conséquence:**

**2010-06-183**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal félicite et remercie les professeurs de ballet jazz soit mesdames Valérie Rousseau, Catherine Trudel, Karine Jalbert et Lucie Toupin pour leur réussite;

**QU'**une copie de cette résolution soit envoyée à chacune.

**RÉSOLUTION DE REMERCIEMENTS À LA MINISTRE JULIE BOULET**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Maurice avec la résolution 2010-03-77, demandait une aide financière à la ministre Julie Boulet pour le remplacement d'un ponceau au rang Sainte-Marguerite et l'ajout de glissières de sécurité sur la rue Notre-Dame;

**CONSIDÉRANT** que par sa lettre du 2 juin 2010, madame la ministre Julie Boulet accorde une subvention de 55 000 \$ pour lesdits travaux;

**En conséquence:**

**2010-06-184**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal de Saint-Maurice remercie la ministre madame Julie Boulet pour l'octroi d'une subvention de 55 000 \$ concernant le remplacement d'un ponceau et l'ajout de glissières de sécurité.

**RÉSOLUTION DE FÉLICITATIONS À M. MARC-ANDRÉ RIVARD POUR SA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR**

**CONSIDÉRANT** qu'en début de séance le conseil municipal a remis à monsieur Marc-André Rivard un certificat pour sa médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse;

**CONSIDÉRANT** que cette médaille est remise à un élève qui atteint les objectifs de son programme d'étude et qui fait preuve de dépassement de soi et d'abrégiation par son implication tangible au sein de son milieu scolaire;

**En conséquence:**

**2010-06-185**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal félicite monsieur Marc-André Rivard pour l'obtention de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse.

**INFORMATION**

1. Lettre de la ministre des Transports concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
2. Lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant «Le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2010».
3. Lettre de la Corporation des Fleurons du Québec concernant une invitation à participer à la cinquième édition des Fleurons du Québec.
4. Lettre du CSSS Vallée-de-la-Batiscan concernant leur assemblée générale annuelle du comité des usagers.
5. Lettre des Journées de la Culture concernant leur invitation à participer aux Journées de la culture et au projet «Je m'affiche pour la culture!».
6. Lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le développement durable concernant deux documents.
7. Colloque annuel de la Fondation Rues principales 29 septembre 2010.
8. Lettre de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy concernant la simultanéité des élections scolaires et municipales.
9. Lettre du comité provisoire Vallée-de-la-Batiscan concernant «Vallée-de-la-Batiscan, actif et en santé».

10. Lettre de l'adjointe de M. Jean-Yves Laforest concernant le crédit d'impôt de 8 000,00 \$ pour les jeunes qui veulent revenir en région.
11. Lettre du Parc de la rivière Batiscan concernant l'inauguration de la Via Batiscan.
12. Lettre de la SADC concernant une invitation à l'assemblée générale annuelle de la SADC de la Vallée de la Batiscan.
13. Communiqué du ministère des Transport concernant le pont sur le rang Sainte-Marguerite.
14. Lettre du Collectif pour un Québec sans pauvreté pour la campagne de financement 2009-2010.
15. Lettre de la MMQ concernant leur rapport annuel 2009.
16. Lettre de la MMQ concernant le Mérite MMQ 2010 en gestion de risques.

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2010-06-186**

Il est proposé unanimement:

**QUE** ladite séance soit close.

La signature apposée au bas du procès-verbal vaut pour chacune des résolutions.

---

Gérard Bruneau, maire

---

Andrée Neault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière